

Commission des Communautés Européennes, (CCE) a approuvé 35 projets de consortium, soit une contribution totale de 8,05 millions de dollars.

Les entreprises qui souhaitent tirer parti de ce programme devraient se conformer aux procédures suivantes :

- un minimum de deux entreprises établies dans la Communauté préparent une proposition d'investissement et la soumettent à une société de capital de risque;
- une fois que le projet a été agréé, l'investisseur principal envoie la demande à «The European Venture Capital Association Office» pour que ce dernier la vérifie et la fasse suivre à la CCE; et
- la CCE informe l'EVCA et l'investisseur principal de sa décision de participer ou non au financement.

Le contrat de la Commission s'établit avec l'investisseur principal. Les demandes peuvent exiger de 4 à 5 mois pour leur approbation.

Alimentation et boissons

Les sociétés canadiennes du secteur de l'alimentation et des boissons devraient surveiller les possibilités dans leurs créneaux au sein de la CE. Pour en tirer profit, elles devront nécessairement accroître leur capacité concurrentielle et adopter les normes internationales. Les entreprises qui ignoreront l'énorme marché européen peuvent se retrouver dans l'incapacité de faire face aux pressions concurrentielles, même sur leur propre marché.

Jusqu'ici, peu d'entreprises canadiennes de ce secteur ont relevé le défi du Marché unique. Les entreprises de l'alimentation et des boissons qui s'intéressent aux marchés internationaux ont pris plus au sérieux les États-Unis et l'Asie. Néanmoins, nombre d'entreprises canadiennes se préoccupent de l'Europe de 1992 et pensent développer leur riposte dans un avenir plus ou moins proche. Elles devraient, cependant, soigneusement étudier les marchés de la CE pour déterminer les préférences locales avant d'essayer de lancer un produit.

Le secteur de l'alimentation et des boissons est l'un des secteurs industriels les plus importants dans la CE, il emploie 2,2 millions de personnes ou 2,1 % de l'emploi total de la CE et sa production a atteint 53,1 milliards de dollars en 1988. La CE était le plus grand producteur mondial dans ce secteur en 1980, mais en 1985 les États-Unis l'ont supplantée. La production de la CE dans ce secteur a néanmoins augmenté de 21 % de 1985 à 1988 et l'industrie a maintenu une balance commerciale positive tout au long des années 1980.

Regard sur l'avenir

L'intégration des marchés des services financiers de la CE aura un effet profond sur l'ensemble de l'économie. Les investisseurs seront en mesure d'accéder à un large éventail d'instruments financiers et seront en mesure aussi de diversifier leurs portefeuilles. Les mouvements de capitaux qui en résulteront auront pour effet de faire baisser les taux d'intérêt, d'améliorer les marges de profits et ainsi d'améliorer l'efficacité du capital à travers la CE.

Étant donné la sophistication du secteur financier canadien, les entreprises canadiennes qui décident de se placer maintenant pourront probablement trouver de solides partenaires européens mais ceci deviendra de plus en plus difficile étant donné que c'est maintenant que les entreprises de la CE se positionnent en vue du Marché unique.

Structure

Les sociétés d'alimentation et de boissons s'achètent et se vendent mutuellement et forment de nouvelles alliances à des taux records. Quelques entreprises amassent des capitaux énormes afin d'acheter d'autres entreprises alors que d'autres sont anxieuses de vendre des installations qu'elles ne veulent plus garder. Ce processus fait partie d'un mouvement global vers l'internationalisation de ce secteur par réaction aux fluctuations des taux de change et des matières premières. Deux types de groupes sont entrain de naître : les conglomerats avec des holdings diversifiées tels que la Hillsdown Holdings, Hanson et Beatrice (BCI Holding) et des groupes plus spécialisés tels que BSN, Ferruzzi, RJR Nabisco et Phillip Morris.

L'Europe détient les deux plus importantes entreprises mondiales d'alimentation et de boissons, Unilever et Nestlé. Parmi les dix premières, cependant, les huit entreprises qui suivent sont américaines. Au sein de la CE, à l'exception des plus grandes entreprises, la plupart des sociétés ne semblent pas avoir développé de stratégie particulière en prévision du Marché unique et on pense que les sociétés américaines sont mieux placées pour exploiter les nouvelles possibilités du Marché unique.

Le secteur industriel de l'alimentation et des boissons dans la CE est constitué d'une diversité de secteurs, ainsi que d'une diversité de types d'entreprises et de modes d'opérations. Dans ce secteur, tout semble concentré en Europe du Nord. L'Italie, l'Espagne et le Portugal ont entrepris une rationalisation de ce secteur très fragmenté et vulnérable aux groupes alimentaires géants du nord.